

De plus en plus, monsieur le président, les groupes de citoyens conscients de la valeur historique de certains vieux immeubles non seulement font campagne pour les préserver, mais aussi sont convaincus qu'ils font partie intégrante de notre héritage culturel et de notre personnalité.

M. Ian Watson (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, en collaboration avec le ministère d'État aux Affaires urbaines, le ministère des Travaux publics a acheté l'édifice de l'Académie de La Salle au prix d'un million de dollars. Une fois l'édifice restauré dans son état original du 19^e siècle, il deviendra le siège du ministère des Affaires urbaines. Cette acquisition s'insère dans la politique gouvernementale de restauration des édifices de la basse-ville et de réaménagement des quartiers résidentiels et commerciaux, ce qui constitue une solution de rechange avantageuse à la démolition pure et simple des anciens édifices.

[Traduction]

L'Académie de La Salle a été délibérément choisie. Le ministre d'État des Affaires urbaines (M. Basford) a une occasion unique de symboliser, dans la région de la capitale nationale, l'un des buts qu'il cherche à atteindre pour les collectivités et les quartiers partout au Canada. Renover un patrimoine national viable au Canada c'est pratiquer ce que nous prêchons. Ce choix indique que nous nous préoccupons de conserver aux vieilles collectivités leur caractère quand cela en vaut la peine. Et il indique que nous estimons le recyclage des vieux quartiers aussi important que la création de nouvelles localités et de nouveaux programmes de construction domiciliaire.

Toutefois la preuve de nos préoccupations ne repose pas seulement dans le choix de notre future siège. Elle

Ajournement

repose aussi dans le programme d'amélioration des quartiers et d'autres dispositions actuellement étudiées par la Chambre et contenues dans le bill C-133. En préservant et en rénovant le complexe La Salle, qui comprend deux autres bâtiments plus modernes, le ministère démontre que les bâtiments anciens et les quartiers qui ont une valeur historique ne doivent pas être détruits ou conservés uniquement comme pièces de musée.

L'achat de l'emplacement est également en harmonie avec les plans de rénovation urbaine dans la zone du Marché Byward et du centre-ville. Les députés se souviendront peut-être des plans qui ont été annoncés au cours de l'automne pour organiser la remise en état d'une zone de 50 acres dans le centre-ville près de l'emplacement La Salle. Ces travaux feront appel à la collaboration de tous les gouvernements intéressés et à la participation des hommes d'affaires de la zone de la capitale nationale. Le département d'État des Affaires urbaines et le ministère des Travaux publics mettent la dernière main aux plans de rénovation du complexe de l'Académie de La Salle. La restauration des édifices qui leur assurera un avenir économique et social stimulera à son tour la conservation et la renaissance de la région environnante. De cette façon, le ministère aura servi de catalyseur pour faire de nouveau du quartier historique du centre-ville un foyer de la vie économique d'Ottawa et des activités quotidiennes de ses habitants.

[Français]

Monsieur l'Orateur, je peux assurer le député d'Ottawa-Est que ses observations au sujet de l'appellation de l'édifice en cause seront portées à l'attention du ministre, et ce, dès demain matin.

[Traduction]

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 28.)